

L'inscription du lecteur dans le texte

On entend souvent parler lorsqu'il s'agit de la réception ou de la lecture littéraire, du lecteur réel, la personne physique en chair et en os, que l'auteur ne peut choisir. Qu'en est-il du lecteur potentiel, virtuel auquel l'auteur pensait au moment de la création de son œuvre ?

Ce lecteur inscrit dans le corps du texte, « implicite », « intime », demeurant une instance textuelle établie par l'œuvre est celui que nous convoquerons dans ce cours.

Si l'acte littéraire a longtemps été considéré sous l'angle de la production, c'est-à-dire du travail intérieur qui correspond à l'auteur, il est actuellement d'avantage vu à travers son aspect communicatif qui correspond au regard de ce lecteur. Un lecteur qui investit au même titre que l'auteur en y laissant des traces de sa lecture et de son investigation personnelle. Ainsi qu'à son aspect interactionnel, qui consiste dans les échanges entre auteur-lecteur, ou narrateur-narrataire.

Ce qui nous intéresse ici c'est le lecteur, mais c'est loin d'être le lecteur réel, il s'agit plutôt du lecteur virtuel, implicite, inscrit dans le corps du texte comme le définit Wolfgang Iser :

« L'idée d'un lecteur implicite se réfère à une structure textuelle d'immanence du récepteur. Il s'agit d'une forme qui doit être matérialisée. Même si le texte, par la fiction du lecteur ne semble pas se soucier de son destinataire, ou même s'il applique des stratégies qui visent à exclure tout public possible. Le lecteur implicite est une conception qui situe le lecteur face au texte en termes d'effets textuels par rapport aux quels la compréhension devient un acte. » (Iser, 1985: 70)

Du point de vue de la communication, le texte littéraire requiert comme tout acte d'énonciation un émetteur et un récepteur. Toutefois, dans le texte littéraire, l'auteur et le lecteur s'effacent pour laisser place à un narrateur et un narrataire qui remplissent les fonctions qui leur sont assignées au moyen de l'énonciation. Dominique Maingueneau explique que :

« Le lecteur d'un roman n'a pas de contact avec celui qui a écrit le texte, l'individu qui en est l'auteur, il vient occuper la place de narrataire qui lui est assignée par l'énonciation. Il est de l'essence de la littérature de ne mettre en relation le créateur et le public qu'à travers les mises en scène de l'institution littéraire » (2003:10).

En effet l'auteur et le lecteur effectifs d'une œuvre ne prennent contact qu'à travers les figures textuelles qui leur renvoient dans l'énonciation. Quels sont les signes implicites et

explicités de l'inscription de ce lecteur appelé aussi selon Jean Rousset « lecteur intime » (*Lecteur intime* : 1986) et que le narrateur ne cesse de solliciter ?

Qu'est-ce qu'un « lecteur virtuel » ?

Au sens de Dominique Maingueneau le terme « lecteur virtuel » ou « narrataire » est une simple instance textuelle qui se construit à travers la communication qui s'établit entre lui et le narrateur, définit comme étant « *une certaine figure du lecteur construite par le texte à travers son énonciation* » (Maingueneau 2003 : 10)

Dans un texte l'acte de narration est pris en charge par un narrateur qui est supposé s'adresser à un destinataire appelé selon la terminologie de Genette « narrataire » qui :

« [...] ne peut être le récepteur réel puisqu'il y est intégré ; il est un signal, un rôle dans la fiction au même titre que le narrateur, dont il est le pendant ; l'un et l'autre occupent des positions complémentaires ; ils forment à l'intérieur de la structure narrative un couple instable, l'une des tâches de l'auteur est d'organiser leurs relations. » (Rousset 1986 :24)

Ici, le lecteur n'apparaît pas sous la forme d'un actant ou un personnage qui participe pleinement à l'intrigue et à l'action, mais il demeure pourtant inscrit dans le texte, un « narrataire extradiégétique » selon Gérard Genette (1972: 238), qui pour lui,

« Un lecteur est plus ou moins impliqué dans le texte, qui se confond en narration extradiégétique, avec le narrataire et qui consiste exhaustivement en les indices qui l'impliquent et parfois le désignent » (Genette 1972 :238)